

ÉCOLE Maternelle Challes Les Eaux :

Mesures sanitaires quotidiennes en conformité avec le

PROCOLE SANITAIRE NATIONAL

NOVEMBRE 2020

Préambule :

Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant une Covid-19 chez l'élève ou un membre de la famille.

Avant de partir de la maison, les parents devront prendre la température de l'enfant. (p3 du protocole)

En cas de température (38°) ou de symptôme évocateur de la Covid, l'enfant ne pourra pas être accepté à l'école. Un avis médical sera nécessaire avant la reprise de l'école.

(Les symptômes étant : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...).

Garderie matin : (7h45 à 8h15) : accueil en classe 1 pour le groupe A, accueil en classe 3 pour le groupe B, accueil en salle de garderie pour le groupe C.

Garderie du midi : suspendue pour ne pas mélanger les groupes.

Garderie soir (16h45 à 18h30) : groupe A en 6^{ème} classe, groupe B et C dans la salle de garderie mais dans deux zones distinctes.

Accueil :

Les parents devront impérativement respecter les horaires d'entrée et sortie, il n'y a pas de rentrée échelonnée à l'école maternelle.

8h30/11h45

13h45/16h30

(ouverture des portes à 8h20 et 13h35)

Le matin : l'accueil se fera comme d'habitude par les portes extérieures de l'école de chaque classe. Les adultes devront être masqués aux abords et dans l'enceinte de l'école. Les familles se tiendront espacées de **1 mètre MINIMUM** les unes des autres, conformément aux recommandations.

- Accompagner son enfant à la porte extérieure de sa classe, ne pas rentrer dans les locaux.
- Les enseignantes, ATSEM, AESH et les personnes qui interviennent dans l'école porteront le masque en permanence. Il est en revanche proscrit pour les enfants en maternelle. (P5 du protocole)
- Ne pas s'éterniser dans la cour ou sur le parking afin de limiter l'affluence, les contacts et de respecter le confinement actuellement en place.

L'après-midi, l'accueil se fait devant les salles de classe pour les GS et par le hall pour les PS et MS.

Le lavage des mains (régulier tout au long de la journée) :

- En arrivant à l'école
- Après être allé aux toilettes
- Avant et après les récréations
- Avant et après le repas
- Avant l'entrée dans les salles communes (motricité/bibliothèque)
- Après s'être mouché, avoir éternué, avoir toussé
- Une fois rentré à la maison (que cela soit le midi ou le soir, cela sera fait à la maison).

Distanciation et circulation

« A l'école maternelle, la distanciation physique doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes), que ce soit dans les espaces clos (salles de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. » (p 3 du protocole national)

3 groupes ont été constitués :

Groupe A : les classes 1 PS et 2 PS/MS

Groupe B : les classes 3 MS et 4 MS/GS

Groupe C : la classe 5 GS

Ces trois groupes ne se retrouvent jamais ensemble dans le même espace (garderie, sanitaires, classes, salle de motricité, récréation)

A la cantine, certains groupes sont dans le même lieu mais dans des zones distinctes.

Dans les sanitaires de 13h35 à 13h45, les enfants des groupes A ont une zone ainsi que ceux de la classe 3.

La circulation des élèves dans les bâtiments :

- les déplacements des élèves seront limités, organisés et encadrés.
- les récréations seront organisées par groupes, en tenant compte des recommandations relatives aux gestes barrière. Des zones de récréation sont matérialisées.
- Le déjeuner : les flux et la densité des élèves sont organisés en respectant la distance d'au moins un mètre entre groupes d'élèves pour le passage aux toilettes notamment.
- Les repas seront pris en 3 groupes toujours fixes :

-le groupe A et C mangent dans la cantine dans deux zones distinctes

-le groupe B mange dans la salle de garderie

Ce seront les mêmes groupes en périscolaire pour éviter les brassages.

Hygiène collective :

- Ventilation : p 6 du protocole national

« L'aération des locaux est la plus fréquente possible et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les locaux sont aérés le matin, avant l'arrivée des élèves, pendant la motricité, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner en l'absence de personnes et pendant le nettoyage des locaux. Cette aération doit avoir lieu au minimum toutes les deux heures.»

- Nettoyage : p 7 protocole national

« Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles, ateliers et autres espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

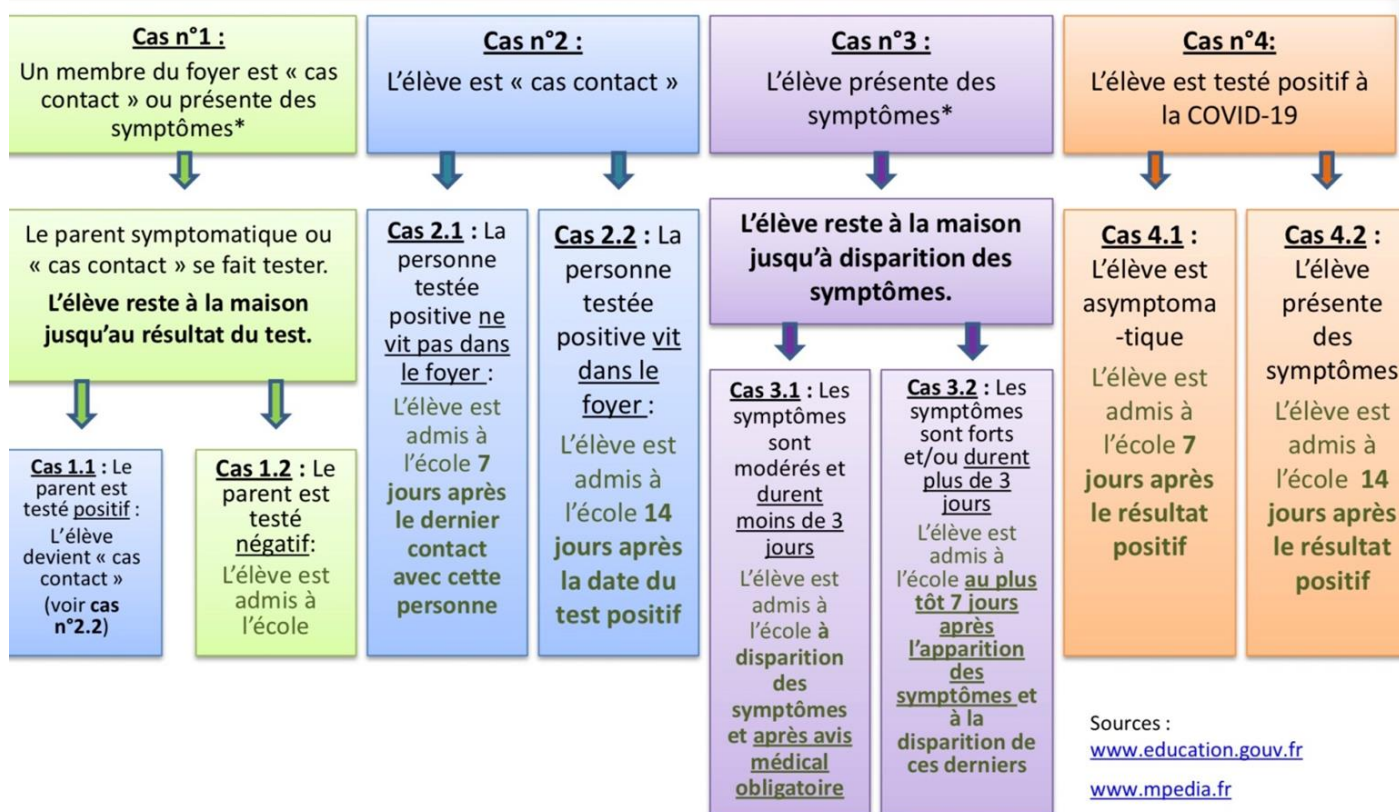
Procédure de gestion d'un cas suspect :

En cas de survenue de symptômes évocateurs :

1. L'enfant sera isolé immédiatement dans une pièce, un masque lui sera fourni.
2. La température sera prise
3. **Les parents seront de suite appelés et devront venir sans délai**
4. Un rappel sera fait aux parents sur la conduite à tenir (éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de l'enfant dans un centre prévu à cet effet.
5. Le personnel de santé de l'éducation nationale sera prévenu pour analyser la chaîne des contacts de l'élève
6. Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires.

En cas de cas confirmé à la maison ou suite à un cas suspect à l'école, les parents devront le déclarer à la direction de l'école (p7 : « nécessité de déclarer la survenue d'un cas confirmé au sein du foyer en précisant si c'est l'élève qui est concerné »)

AVEC LA PANDEMIE DE COVID-19



*Symptômes évoquant la COVID-19 : fièvre >38°, toux, diarrhée, vomissements, maux de gorge